L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

MARDI, 18 SEPTEMBRE 1894.

NOUVELLE-ORLEANS.

PETITES ANNONCES.

BREITLING & SCHMIDT, magasin de meuble et bon marché, 607 rue Royale, entre Toulouse et St Peter—Meubles achetés, vendus et échangés. Matelas crin, à rencrin et au mousse faits sur commande; vieux matelas remis à neuf. Aussi tous genres de travaux de TAPISSERIE exécutés avec la plus grande habileté. MEUBLES bien réparés, nettoyés et remis à neuf; travaux bien finis et garantis.
2 août—3m

A LOUER.

A LOUER—Les deux maisons sit' des rue St Claude, 314 et 316, entre Barracks et Hospital; ayant huit chambres, deux cabinets. $25 par mois. S'adresser 316 Dauphine.
13 sept—8f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John Dufloure vs Edward P. Lopez.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 20,988—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, ancien No 95 ouvrant No 429 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 18me jour de septembre 1894 à 11 heures A.M., la propriété ci-après décrite savoir: Un lot de meubles de maison—Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. A après l'inventaire au mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.
F. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
6 sept—6 12 18

Jules Andrieu vs Eugénie Landry et son mari, V. T. Clements.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 20,881—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon bureau, ancien No 90, nouveau No 322 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 21 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situé dans cette ville, dans l'Ilet No 253, lequel est borné par les rues Chestnut Camp, Dufossat et Robinat. Le dit lot de terre contient une distance de soixante-deux pieds de l'une à l'autre des rues Chestnut et Dufossat et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; lequel dit lot de terre est désigné par la lettre B sur un plan annexé à un acte d'Edgar Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894 et fait partie d'un lot de terre désigné par le numéro quinze (15) sur un plan déposé dans le bureau de Selim Magner, ancien notaire dans cette ville d'après le plan No 112.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de 26 billets, 25 desquels sont de $9.00 chacun et un de $10.00, tirés par la défendeur ici, payable à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à son propre ordre et par elle endossés et garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété ci-dessus mentionnée par acte de E. Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894, lesquels billets sont tous datés du 19 janvier 1894 et sont payables respectivement le premier de chaque mois commençant le 1er septembre 1894 et le premier de chaque mois subséquent, le dernier billet de $10.00 échéant le 1er octobre 1896, et tous portant intérêt de 8 0/0 de date jusqu'à parfait paiement et la balance du prix d'adjudication comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17août—17 24 31—sept—7 14 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Marguerite Walsh, veuve de Frederick Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,748—Division K—Attendu que Mme Marie Louise Weinmann Kinberger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Marguerite Weinmann décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 août—18 22 27.

Succession de S. E. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,501—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Ella Marx, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 sept—16 20 25

Succession d'Alexandre Reason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,761—Division D—Attendu que Mme Marguerite Reason, veuve d'Alexandre Reason, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexandre Reason, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 sept—15 19 23

Succession de Mme M. R. Morgan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,760—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank McHola, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 sept—14 18 23

Succession de Owen McCawley et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,709—Division D—Attendu que Thomas J. McCawley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des feus Owen McCawley et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 sept—13 18 22

Succession de John White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,322—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank McHola, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 sept—12 16 21

Succession de William Cullinan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,119—Division C—Attendu que John W. Cullinan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wm Cullinan; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 sept—11 15 20

Succession de Patrick Short.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,761—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Ella Marx, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 sept—16 20 25

Succession d'Alexandre Reason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,761—Division D—Attendu que Mme Marguerite Reason, veuve d'Alexandre Reason, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexandre Reason, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 sept—16 20 25

Succession de Mme M. R. Morgan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,760—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 sept—8 12 16

AVIS AUX CREANCIERS.

M. B. Lagan et al., vs Comeaux Aiken Packet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,061—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. V. LeBlanc et W. J. Comeaux, commissaires liquidateurs de la Comeaux Aiken Packet Company, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 sept—13 18 22

ABONNEZ-VOUS A
LA REVUE HEBDOMADAIRE
La plus intéressante des revues parisiennes
Romans, Histoires, Voyages, etc.
Abonnement 26.40 par an ; 6 mois $3.30
Abonnement d'essai de 3 mois $1.
La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, à l'exclusion de toute autre revue ou journal, les romans des principaux écrivains de ce temps, notamment Paul Bourget, François Coppée, de l'Académie française, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Richepin, V. Hugo, A. Theuriet, Emile Zola, etc. etc.
La Revue hebdomadaire paraît en une livraison de 100 pages donnant 3,250 pages de ces 52 numéros pour le prix de 66 francs par année
S'adresser à la librairie A. Hermiguez, 126 W. 25th St. New York ; à sa succursale à Montréal 1608 rue Notre Dame et à son agence, Spécimen gratuit avec circulaire explicative, demandez la liste des primes, envoyé contre réception de 3 cents en timbre-poste.
En vente à la Nouvelle-Orléans, chez George F. Wharton, 5 Carondelet str.
Edmond Rin—Blair Mary Jane
bonheur.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Charmants Cottages Elevés,

Nos 93 et 95 rue Elmire, entre les rues Remparts et Bourgogne.

Succession de Michael Kauffmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,082.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 (nouveau numéro 723) rue de la Commune—MARDI, 23 octobre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, aux anciens Nos 50 et 52 de la rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 11 septembre 1894 et signé le 17 septembre 1894, pour le compte de l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un lot de terre avec les améliorations qu'il y trouvent, dans l'Ilet No 287, borné par les rues Elmire, Remparts, Bourgogne et Congrès, dans le troisième district de cette ville, désigné sous le No A sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 12 juillet 1894 et annexé à un inventaire fait par Francis D. Chassaniol dans cette ville, le 17 août 1894, dans la succession de feu Michael Kauffmann; d'après ce dit plan le dit lot de mesure 38 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 287 borné par la rue Elmire Remparts, Bourgogne et Congrès désigné comme le lot B d'après un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté il a été question au sujet du lot ci-dessus premièrement décrite et d'après le dit plan le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un charmant cottage élevé avec galerie sur le devant, corridor sur le côté et quatre chambres; aussi une barrière à claire-voie sur le devant; jardin, lieux d'aisance, etc., connu comme le numéro municipal 93 rue Elmire.

2° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No 187, borné par les rues Elmire, Remparts, Bourgogne et Congrès, désigné comme lot "C," conformément à un plan de C. Uncas Lewis, décrit dans la propriété premièrement décrite et conformément au dit plan le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage élégant et retiré de la rue avec galerie de façade, corridor de côté, et chambre couverte, fleur-d'aisance, un grand hangar dans le fond, jardin, etc., connu sur le No municipal 95 rue Elmire.

Conditions.—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, le reste du prix de leurs enchères, avec un acte hypothécaire présenté par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par privilèges et lien de vendeur et hypothèques sur la propriété vendue et faite payables à un et deux ans, avec intérêt de huit pour cent, à partir de leur date respective. Le dit acquéreur ou les dits acquéreurs auront à faire un dépôt avec les enchères au moment de l'adjudication de vingt pour cent du prix de l'enchère en sus du dit tiers pour les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété pour l'année 1894; il est de plus ordonné que les dite enchères en sus de l'impôt se fonde deux sont autorisés à signer tous les actes et ventes nécessaires pour affirmer possession de ladite propriété aux acquéreurs à la dite vente publique; que les actes de vente seront passés pardevant F. D. Chaubonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.
18 sept 18 25—oct 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Julie Douglas, Epouse de Lawson Murray.

No 43,468—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 155, nouveau 723 rue de la Commune—MARDI, 25 septembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, nous procéderons à la vente à l'encan public, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 24 août 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Delaronde, Forstall et Lizardi, le dit lot est désigné par le No 12 de l'Ilet 4 et mesure 24 pieds 11 pouces de face à la rue de Chartres sur 111 pieds 10 pouces 3/4 de profondeur sur la ligne du dit No 13 et 111 pieds 10 pouces 3 lignes de face et de profondeur sur la rue Lizardi.

Terme et conditions.—Un tiers en plus comptant, et la balance à un an, portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque et privilège de vendeur. Les améliorations seront faites assurées pour couvrir le montant des billets et la police transférée, au pouvoir du notaire ou des avocat et la vente sera subrogée au cas de procès pour enforcer la collection des billets et toutes les autres réclamations nouvelles. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire.
24 août—24 28—sept 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

AVANTAGEUSEMENT SITUÉS

Propriétés dans les Piemier et Sixième Districts.

Mardi, 2 Oct.

Succession de William Pope.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 43,130.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 (nouveau No 723) rue de la Commune—MARDI, le 2 octobre 1894, à midi, nous vendrons à l'encan public, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 24 août 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certaines lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Delaronde, Forstall et Lizardi, le dit lot est désigné par le No 12 de l'Ilet 4 et mesure 24 pieds 11 pouces de face à la rue de Chartres sur 111 pieds 10 pouces 3/4 de profondeur sur la ligne du dit No 13 et 111 pieds 10 pouces 3 lignes de face et de profondeur sur la rue Lizardi.

Terme et conditions.—Un tiers en plus comptant, et la balance à un an, portant 8 pour cent d'intérêt à par le dit jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque et privilège de vendeur. Les améliorations seront faites assurées pour couvrir le montant des billets et la police transférée, au pouvoir du notaire ou des avocat et la vente sera subrogée au cas de procès pour enforcer la collection des billets et toutes les autres réclamations nouvelles. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire.
24 août—24 28—sept 4 11 18 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc., d'un magasin de fainerie.

R. Levi & Co., vs Chas Michaelson et al.,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,502—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionné je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon bureau, ancien No 95 ouvrant No 429 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 18me jour de septembre 1894 à 11 heures A.M., la propriété ci-après décrite savoir: Un lot de meubles de maison—Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. A après l'inventaire au mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.
F. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
6 sept—6 12 18

Jules Andrieu vs Eugénie Landry et son mari, V. T. Clements.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 20,881—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon bureau, ancien No 90, nouveau No 322 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 21 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situé dans cette ville, dans l'Ilet No 253, lequel est borné par les rues Chestnut Camp, Dufossat et Robinat. Le dit lot de terre contient une distance de soixante-deux pieds de l'une à l'autre des rues Chestnut et Dufossat et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; lequel dit lot de terre est désigné par la lettre B sur un plan annexé à un acte d'Edgar Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894 et fait partie d'un lot de terre désigné par le numéro quinze (15) sur un plan déposé dans le bureau de Selim Magner, ancien notaire dans cette ville d'après le plan No 112.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de 26 billets, 25 desquels sont de $9.00 chacun et un de $10.00, tirés par la défendeur ici, payable à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à son propre ordre et par elle endossés et garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété ci-dessus mentionnée par acte de E. Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894, lesquels billets sont tous datés du 19 janvier 1894 et sont payables respectivement le premier de chaque mois commençant le 1er septembre 1894 et le premier de chaque mois subséquent, le dernier billet de $10.00 échéant le 1er octobre 1896, et tous portant intérêt de 8 0/0 de date jusqu'à parfait paiement et la balance du prix d'adjudication comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17août—17 24 31—sept—7 14 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Margaret Walsh, veuve de Frederick Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,748—Division K—Attendu que Mme Marie Louise Weinmann Kinberger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Marguerite Weinmann décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 août—18 22 27.

Succession de S. E. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,501—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Ella Marx, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 sept—16 20 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en Briques à Deux Etages.

Dans le Troisième District,

No 9 rue Espagne, entre les rues Decatur et North Peters.

A L'ENCAN.

Succession de Julia F. A. Brinkmann, épouse de John Lampton.

No 43,443.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 50, nouveau numéro 334 rue Carondelet.—MERCREDI, 10 octobre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 3 septembre 1894, il sera vendu à l'encan public, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième District, dans l'Ilet borné par les rues Espagne, Eughien, Victoire et Decatur et Levée on North Peters. Le lot mesure 21 pieds 9 pouces de face à la rue Espagne sur 63 pieds 11 pouces 2 1/2 lignes de profondeur, d'après un devis fait par Jno. F. Braun, voyer, en date du 13 juillet 1882 et étant la partie de terre à côté ou le plus près de la rue Peter du lot désigné par le No 11 de l'Ilet No 13.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à deux étages, contenant six chambres connue comme le No 9 de la rue Espagne.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. H. Seymour, notaire.

ET LE MEME JOUR.

Il sera vendu à l'encan à la dite Bourse—Les meubles de maison et effets mobiliers de ladite succession. Le tout d'après un inventaire spécialisé en cour.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
1er sept—1 5 12 19 26—oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROIS TERRAINS DE CHOIX POUR BATIR

Dans le Sixième District,

Succession de William S. Steele.

No 37,761.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 797 rue Commune, près Carondelet—JEUDI, 11 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 7 septembre 1894, dans l'affaire de la succession de William S. Steele, Dossier No 37,761, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Live Oak ou Constance, Magnolia, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos 7 et 9, et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Live Oak ou Constance, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes de 1894. Acte de vente pardevant Eugène Préaux, notaire, l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
9 sept—9 13 20 27—oct 4 11

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre grandeur extra

—ET—

Quatre cottages doubles et deux simples

A CARROLLTON.

Bornés par les rues Washington, Short, Quatrième et Zimple.

A un ilet de l'avenue Carrollton et des deux doubles lignes de chars électriques, à proximité du marché, des églises et écoles.

Une des plus belles occasions offertes pour emplacement et spéculation.

LONG CREDIT. CONDITIONS FACILES.

Dans l'affaire de Francis Hocker vs Anna M. Dollinger.

No 41,511—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 148 rue Gravier—MERCREDI, 3 octobre 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un jugement rendu le 24 août 1894, et signé le 30 août 1894, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades (autrefois Philippa), Gravier, Perdido et Remparts, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de quarante-trois pieds sur le côté le plus près de la rue Perdido et vingt-cinq pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Perdido et vingt-cinq pieds de profondeur sur la ligne du fond; le tout plus ou moins. Etant la même propriété qui a été acquise sous le nom de Elizabeth Howes, épouse de William F. Goldthwaite, par acte passé pardevant J. V. Charpentier, notaire, le 12 avril 1887, enregistré dans le bureau de transferts, dans le livre 124, folio 668. Les améliorations consistent d'une bâtisse d'un corps de logis à deux étages en briques de 12 chambres et corridor aux premier et second étages et de 3 chambres et corridor au troisième étage; ainsi, une bâtisse en briques à deux étages dans la cour avec 2 chambres à chaque étage; cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc., connues par les nouveaux numéros municipaux 319 et 321 rue Dryades.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lafayette, Carondelet, Poydras et Baronne, et étant l'Ilet No 350. Ledit lot mesure, au pied anglais, soixante-six pieds neuf pouces de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de trente un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne près la rue Baronne et soixante-douze pieds neuf pouces sur la ligne près la rue Carondelet, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à J. Laurel et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Samuel Luetcke et ensuite à Henry Schillinger, et maintenant ou anciennement appartenant à L. Millandon. Etant la même propriété qui a été acquise au nom d'Elizabeth Howes, épouse de William Pope, par acte passé pardevant A. T. Ducros, notaire, le 9 juillet 1890, enregistré au bureau des transferts en cette ville dans le livre 136, folio 68.

Les ameliorations consistent en une résidence en briques à deux étages avec corridor au centre, deux chambres au rez-de-chaussée et trois chambres dans l'étage supérieur; aussi une bâtisse en briques à deux étages dans la cour, avec deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage supérieur, waterworks, cuve, lieux d'aisance, cour pavée Schillinger, gaz, etc., connue par le numéro municipal 825 rue Lafayette.

4° Une certaine portion en lot de terre, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Walnut, Oliver, Ferdinand et la ligne de la propriété Foucher, désignée par la lettre A sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. A. Benvenu, notaire, le 6 janvier 1872. Le quelque portion de terre mesure, au pied américain, quarante sept pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur de quatre-vingt-dix sept pieds, étant bornée sur un côté vers la ligne de Oliver par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à C. Parent, et sur le côté le plus près de la rue Ferdinand par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à J. Rousseau, et dans le fond par la propriété de L. F. Foucher. Etant la même propriété qui a été acquise au nom d'Elizabeth Howes, veuve de son premier mariage de Thomas Rogers; veuve de son second mariage de Hector Murray et alors épouse de William Pope, par achat de James C. Gelbey, par acte passé pardevant E. A. Ward, notaire en cette ville, le 17 juillet 1891, enregistré au bureau de transferts dans le livre 139 folio 192.

Conditions—Comptant l'adjudication. Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 août—29—sept 4 11 18 25—oct 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROIS TERRAINS DE CHOIX POUR BATIR

Dans le Sixième District,

Succession de William S. Steele.

No 37,761.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 797 rue Commune, près Carondelet—JEUDI, 11 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 7 septembre 1894, dans l'affaire de la succession de William S. Steele, Dossier No 37,761, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Live Oak ou Constance, Magnolia, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos 7 et 9, et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Live Oak ou Constance, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes de 1894. Acte de vente pardevant Eugène Préaux, notaire, l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
9 sept—9 13 20 27—oct 4 11

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre grandeur extra

—ET—

Quatre cottages doubles et deux simples

A CARROLLTON.

Bornés par les rues Washington, Short, Quatrième et Zimple.

A un ilet de l'avenue Carrollton et des deux doubles lignes de chars électriques, à proximité du marché, des églises et écoles.

Une des plus belles occasions offertes pour emplacement et spéculation.

LONG CREDIT. CONDITIONS FACILES.

Dans l'affaire de Francis Hocker vs Anna M. Dollinger.

No 41,511—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 148 rue Gravier—MERCREDI, 3 octobre 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un jugement rendu le 24 août 1894, et signé le 30 août 1894, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades (autrefois Philippa), Gravier, Perdido et Remparts, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de quarante-trois pieds sur le côté le plus près de la rue Perdido et vingt-cinq pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Perdido et vingt-cinq pieds de profondeur sur la ligne du fond; le tout plus ou moins. Etant la même propriété qui a été acquise sous le nom de Elizabeth Howes, épouse de William F. Goldthwaite, par acte passé pardevant J. V. Charpentier, notaire, le 12 avril 1887, enregistré dans le bureau de transferts, dans le livre 124, folio 668. Les améliorations consistent d'une bâtisse d'un corps de logis à deux étages en briques de 12 chambres et corridor aux premier et second étages et de 3 chambres et corridor au troisième étage; ainsi, une bâtisse en briques à deux